

Groupe Territorial du Lot du 1er juillet 2015

Présents :

*Matthieu Charle (Clinique du Relais), Jessica David (Institut Camille Miret – UPCA), Philippe De Lapanouse (CSAPA Le Peyry), Franca Donatella (ANPAA 46), François Dumont (ANPAA 46), Gwenaëlle Iarmarcovai (ASTL, Association de Santé au Travail du lot), Élodie Laleu (CSAPA Le Peyry), Carol Marconnet (ASTL, Association de Santé au Travail du Lot), Chantal Maurel, (CH Cahors – UTLA), Rémi Memeteau (Institut Camille Miret – UPCA), Stéphanie Perrinet (Institut Camille Miret – UPCA), Bernard Pourcel (CSAPA Le Peyry), Angélique Questel (Institut Camille Miret – UPCA), Léa Rouquié (CH Cahors – UTLA), Claude Thanwerdas (CH Cahors – UTLA), Christiane Valles (CH Cahors – UTLA).
Alexandra Montéro (RAMIP), Guillaume Sudérie (RAMIP).*

Excusés :

Sylvie Bonifon (Clinique du Relais), Pierre Durrieu (Syndicat des pharmaciens du Lot), Olivier François (CSAPA Le Peyry), Eric Lévy (Médecin généraliste), Bernard Oudin (ANPAA 46).

Le Groupe Territorial du 1^{er} juillet avait trois objectifs principaux :

- Faire état de la situation de la prise en charge des personnes atteintes des troubles addictifs aux urgences.
- Acter les propositions du groupe de travail concernant la mise à jour de l'annuaire.
- Faire le point sur l'organisation de soirées/débats.
- Proposer des axes de travail complémentaires.

Objectif 1 : Fonctionnement des Urgences

Lors du précédent Groupe territorial, un certain nombre de professionnels souhaitaient avoir connaissance du mode de prise en charge aux urgences de Cahors pour les patients atteints de troubles addictifs.

L'équipe de l'UTLA du Centre Hospitalier de Cahors indique au groupe qu'une expérimentation de deux vacations médicales en lien avec l'équipe de liaison (médecin+infirmier) a débuté depuis quelques semaines. Ces temps supplémentaires viennent compléter le travail de liaison en tabacologie. Concrètement, 2 à 3 fois par semaine entre 8h à 10h, l'équipe de l'UTLA passe aux urgences pour repérer les patients susceptibles d'être orientés. Le but de cette expérimentation est de mettre en place une procédure écrite afin de pérenniser ce mode de fonctionnement.

Il est souligné par les autres membres du Groupe territorial qu'un psychiatre de l'Institut Camille Miret est de garde et donc peut être sollicité pour des patients atteints de comorbidités psychiatriques.

Objectif 2 : Annuaire

Élodie Laleu et Matthieu Charle qui furent missionnés pour formuler différentes propositions afin de réaliser l'annuaire du Lot exposent au Groupe Territorial leurs conclusions :

- Le guide doit être spécifique de la discipline du réseau, l'addictologie. Les acteurs de l'addictologie sont en mesure d'orienter les usagers et les patients dans un second temps vers d'autres acteurs si nécessaire. Ainsi seuls les structures et dispositifs missionnés pour intervenir en addictologie apparaîtront dans l'annuaire. Il semble indispensable que des référents apparaissent, ainsi que leur « métier » afin d'orienter au mieux les patients.
- Concernant les libéraux, il apparaît crucial pour le groupe de travail d'intégrer ces professionnels dans l'annuaire. Toutefois, deux situations spécifiques sont repérées :
 - Concernant les médecins et les pharmaciens, tous les professionnels souhaitant apparaître sur le guide y seront mentionnés, à condition d'avoir signé la charte du réseau RAMIP et d'en avoir fait une demande signée. Ils s'engagent alors à prendre en charge les patients qui leur sont orientés.
 - Concernant les psychologues et psychothérapeutes pour lesquels la constitution d'une patientèle peut être un enjeu important, il faut être vigilant à ce que le guide ne soit pas une publicité gracieuse et un moyen de « recruter » des patients. Il apparaît aussi difficile de contrôler la compétence et la qualification de certains professionnels. Ainsi, au-delà des conditions évoquées pour les médecins et les pharmaciens, ces libéraux devront être « parrainés » par un membre du groupe territorial lotois.

Ces propositions sont validées par l'ensemble des membres du Groupe Territorial.

Pour les pharmacies, il faudra penser à ajouter les officines intégrées dans le programme ARS et fédération Addictions.

Sur la forme, le principe du classeur permettrait de réactualiser une fiche obsolète si nécessaire. Le coût de ce format reste à évaluer.

Un sommaire clair devra être établi selon les niveaux d'intervention (1^{er} recours, hospitalisation, suivi ambulatoire...).

Des définitions claires devront être apportées sur les différentes offres de soin, les types des structures...

Une cartographie des structures et de leurs services délocalisés ainsi que des libéraux est souhaitée par le groupe, mais là encore le coût est à évaluer.

L'annuaire pourrait n'être disponible qu'en téléchargement sur le site Internet de RAMIP mais un flyer précisant le lien vers l'annuaire pourrait être pensé et diffusé largement.

Il est convenu que chaque structure réfléchisse au contenu qu'elle voudrait voir apparaître dans le nouvel annuaire. Une harmonisation sera ensuite discutée en Groupe territorial.

L'équipe de RAMIP se charge de prendre contact avec l'ensemble des professionnels figurant dans l'annuaire actuel afin de connaître leur futur niveau d'implication dans le réseau et leur éventuelle volonté de figurer dans la nouvelle version.

Un groupe territorial au début de l'année 2016 permettra de faire un point sur l'avancée du travail relatif à l'annuaire et d'en poursuivre les différentes étapes.

Objectif 3 : Soirées thématiques

Les professeurs Auriacombe et Venisse ont été sollicités pour intervenir à Cahors. Pour l'instant, aucune date n'a pu être fixée. Si la venue de ces personnes ne peut se réaliser, les noms de Marc Valleur et de Laurent Karila sont proposés.

Objectif 4 : Propositions de travail

Le groupe territorial constate qu'un travail interstructures avec l'ensemble des professionnels de chacun des dispositifs pourrait être un atout dans l'amélioration du parcours des patients.

L'organisation d'une demie-journée de travail est proposée pour le mois de décembre. L'objectif est de réunir tous les professionnels volontaires pour échanger sur le thème du « parcours des patients ».

Ainsi le Groupe Territorial décide :

- De solliciter les professionnels et les directions de chacune des structures pour évaluer la pertinence et la faisabilité d'une rencontre interservices.
- D'organiser une réunion préparatoire à la mi-octobre pour :
 - Concevoir une méthode de travail (ex : le travail sur situation clinique animé par Élodie Laleu lors de la soirée du 27 janvier dernier)
 - Déterminer une date et un lieu
 - Diffuser l'information auprès de l'ensemble des professionnels susceptibles d'être intéressés par la démarche.

À noter

Matthieu Charle est désigné comme second représentant du GT 46 au sein du Comité Opérationnel Régional.